

17 mai 2024 -20:13

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mai 2024](#)

Statut unifié pour le personnel des services de renseignement et de sécurité

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant création d'un statut administratif et financier unique et coordonné pour le personnel des services de renseignement et de sécurité.

À la suite des attaques terroristes qui ont frappé la Belgique en 2016, une commission d'enquête parlementaire a été constituée avec notamment pour mission d'examiner si tous les services compétents ont fonctionné de façon adéquate pour faire face à la menace terroriste. Les principales recommandations de cette commission d'enquête relatives à « une gestion moderne des ressources humaines » sont les suivantes :

- il convient d'élaborer pour l'ensemble des collaborateurs de la Sûreté de l'État (VSSE) un même statut administratif et pécuniaire, qui doit être concurrentiel par rapport au statut du personnel d'instances publiques comparables
- il convient d'instaurer un statut identique pour les collaborateurs de la VSSE, de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) et le personnel civil du Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS), afin de favoriser la mobilité du personnel entre les services
- en ce qui concerne le personnel civil, la VSSE et le SGRS doivent pouvoir effectuer des recherches ciblées et recruter des candidats avec des profils de spécialisation par le biais d'une procédure souple et objective
- les services de renseignement doivent avoir la possibilité d'engager temporairement du personnel, de manière à pouvoir répondre avec souplesse aux changements rapides des besoins

Le projet crée un tel statut pour le personnel des services de renseignement et de sécurité, sur la base des dispositions du statut de la fonction publique. Il ne l'introduit dans un premier temps que pour le personnel du VSSE.

Dans une deuxième phase, les autres services de renseignement et de sécurité pour lesquels il n'est pas possible d'introduire le statut unifié à court terme, comme l'OCAM et le SGRS, pourront le faire par arrêté royal.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be